

PRÉSENCE

magazine

SOCIÉTÉ | CULTURE | SPIRITUALITÉ



SPIRITUALITÉ
Le peuple qui marchait...

Volume 20 • N° 158 • DÉCEMBRE 2011 - JANVIER 2012 • 5,50 \$

DOSSIER

Le mouvement
des indignés

SOCIÉTÉ

Le nom du père

www.presencemag.qc.ca



Le nom du père

Non, je ne vous parlerai pas de politique. De celle des puissants et des riches, on nous a déjà tant dit, et sans doute aussi tant caché... Ni du mouvement des Indignés, ni de l'automne arabe, ni du Plan Nord. Autant de sujets qui méritent réflexion, je le reconnais, mais j'ai la tête ailleurs: je cherche, au sein d'un réseau complexe de personnes et de circonstances, «le nom du père».

Cette préoccupation m'habite depuis 1987, alors qu'a eu lieu à l'université Concordia de Montréal un important congrès international, organisé par le Conseil du statut de la femme, et portant sur les nouvelles technologies de la reproduction. J'ai eu le privilège d'y participer activement, et d'y rencontrer des spécialistes en génétique, en sociologie, en philosophie, en droit et en éthique, toutes et tous préoccupés par les enjeux et les défis que cette percée scientifique posait à chacune de leurs disciplines.

Pourquoi donc aborder le sujet de la procréation assistée aujourd'hui? Peut-être parce que Noël évoque la naissance d'un enfant à la très mystérieuse filiation, et que la quête d'identité hante l'esprit de tant de personnes, jeunes ou vieilles. Je ne compte plus le nombre de gens qui m'ont avoué avoir longtemps été convaincus, sans vrai motif, qu'ils avaient été adoptés.

Autrefois, au Québec, en cas d'adoption, on assurait à la mère l'anonymat, et on lui arrachait la promesse de ne pas chercher à retrouver son enfant. La mention: «*de père inconnu*» apparaissait souvent sur les certificats de naissance. Si le mouvement des Retrouvailles a permis de lever le voile sur l'identité de la mère, à condition d'avoir obtenu son consentement, bien sûr, le père s'est, plus souvent qu'à son tour, révélé introuvable.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

L'émission *Découverte* du 6 novembre dernier, à Radio-Canada, illustre avec des images de synthèse d'une précision et d'une beauté saisissantes le processus de la reproduction humaine. Il était une fois une aventure, répétée à l'infini, et pourtant soumise à mille embûches: la rencontre d'un ovule et d'un spermatozoïde avec un bel avenir devant eux au creux du ventre d'une femme. Devant les sept milliards d'humains qui peuplent actuellement notre planète, et qui succèdent eux-mêmes aux milliards qui les ont précédés, nous ne nous arrêtons guère à réfléchir au nombre étonnant d'obstacles qui se sont dressés sur la route du spermatozoïde qui a réussi à féconder un ovule, après avoir éliminé dans sa course des millions de concurrents plus faibles ou moins obstinés! Chez les couples infertiles, et c'est là leur drame, il n'y a jamais de gagnant. Autrefois ils étaient forcés de renoncer à leur rêve d'enfant, ou devaient recourir à l'adoption. Les crèches étaient alors pleines de petits qui

n'attendaient qu'une maman et qu'un papa pour répondre à leurs besoins d'une tendresse partagée.

AUJOURD'HUI, LA SCIENCE S'EN MÊLE

Dans une société où les couples stériles réclament «le droit à l'enfant», les avancées spectaculaires de la médecine ont apporté leurs diverses solutions. La fécondation *in vitro*, avec toutes ses variantes, cherche à répondre non seulement au désir d'enfant, mais même au prétendu «droit à l'enfant». C'est ainsi que le Gouvernement du Québec, par exemple, sous l'influence d'un lobby puissant, a décidé d'offrir gratuitement les services de la procréation assistée aux couples qui en font la demande. Ils n'étaient jusque-là accessibles que dans des cliniques privées, et à fort prix. Une injustice qu'on a voulu corriger en créant une autre. Instaurée depuis peu, cette mesure connaît un «succès» dont les coûts dépassent largement les prévisions. La chose ne se produit pas que dans l'industrie de la construction! Quand on sait les pénuries désolantes, en argent et en personnels, qui frappent nos centres hospitaliers, on se dit que les fonds publics pourraient être affectés à d'autres services où les besoins sont plus urgents et plus fondamentaux. Soigner et guérir des êtres vivants, me semble devoir prendre le pas sur la création de «bébés en laboratoire», quand la méthode, que j'appelle volontiers artisanale, ne fournit pas le résultat escompté.

DE PÈRE INCONNU

Il n'est pas de mon propos ici d'illustrer, statistiques à l'appui, les succès et les ratés de la procréation assistée, des études fiables sont disponibles, et les couples qui y ont recours doivent en être informés. Mon véritable souci porte sur l'anonymat des «pères». Quand la femme est stérile, on procède à la transplantation d'ovules d'une autre femme. Le recours à une mère porteuse, une pratique illégale dans plusieurs pays, est envisagée par celles qui ne peuvent pas mener une grossesse à terme, ou qui ne le veulent pas, soit parce que leur carrière les accapare trop, soit par peur de l'accouchement. Oui, certaines en sont là.

Imaginons maintenant un couple dont l'homme est stérile. Il aura d'abord à encaisser ce choc. Certains semblent mettre du temps pour passer de l'incrédulité à la résignation. Puis il lui faudra se résoudre à voir sa conjointe recourir à la procréation médicalement assistée, grâce à un donneur anonyme. De cet inconnu on dira au couple la couleur de sa peau, on ajoutera un mot sur sa bonne santé, l'absence dans son ascendance de maladies génétiquement transmissibles, sans oublier une évaluation de ses facultés intellectuelles, susceptibles d'assurer à l'enfant qui naîtra du succès dans ses études, et pourquoi pas, dans la vie. Les détenteurs d'un prix Nobel ont d'ailleurs aussi fait leur part, pour les mères qui rêvent de mettre au monde un petit génie, et qui ont la modestie de se croire incapables d'y arriver seules. C'est précisément la garantie de l'anonymat promise aux donneurs, qui a permis d'alimenter les banques de sperme. Comme chaque don s'accompagne d'une rémunération, certains hommes, jeunes et en bonne santé, ont fait preuve de beaucoup d'assiduité dans les officines où s'effectuent les prélèvements. À certains endroits, on a même mêlé le contenu des éprouvettes pour annihiler toute tentative de retracer le père, cet inconnu...

LES CONSÉQUENCES S'ENTREMÊLENT

Si le recours à un donneur anonyme a fait le bonheur de plusieurs couples, il a aussi créé des drames chez certains de leurs enfants, des drames de deux natures très différentes. D'abord ceux liés à la quête douloureuse et entêtée d'identité.

«Qui est mon père? Celui dont je porte les traits, puisque je ne ressemble pas du tout à ma mère, ni à personne de sa famille». «Est-il toujours vivant? Que fait-il dans la vie? M'aimerait-il s'il me connaissait? A-t-il jamais souhaité nous connaître maman et moi? A-t-il d'autres enfants?». Longtemps les «enfants de la crèche» ont d'abord et avant tout cherché leur mère. La trouver c'était l'accès possible, sinon assuré, à la connaissance du «nom du père». Dans la procréation assistée avec donneur anonyme, cette porte est à jamais verrouillée. Pouvez-vous imaginer l'angoisse existentielle vécue par une fille ou un garçon qui ne peut s'empêcher de tenter de reconnaître sur le visage des hommes de vingt ans ou vingt-cinq ses aînés, et croisés dans la rue, des traits ressemblant aux siens? Ces quêtes désespérées existent. Je n'invente rien.

Parfois, à la recherche impossible du «nom du père», s'ajoute un problème chargé de longues répercussions. On connaît depuis des siècles les dangers de la consanguinité. L'Église en avait fait un empêchement de mariage s'étendant sur plusieurs générations. Elle n'avait pas tort. Les tribus africaines, où l'obligation de l'exogamie fait loi, agissent aussi avec la même sagesse pour deux raisons. La première: la consanguinité est risquée dans un milieu fermé, et elle est dangereuse puisqu'*«elle ne fait pas des enfants forts»*, selon une expression populaire. La seconde: les tribus avec lesquelles des alliances matrimoniales ont été conclues risquent moins d'entrer en conflit. On respecte plus les parents que les voisins.

Les donneurs anonymes, très généreux de leur bagage génétique, risquent d'avoir permis de donner la vie à des demi-frères et demi-sœurs qui, élevés dans le même milieu géographique et social, risquent de se rencontrer, de s'aimer et de mettre au monde des enfants qui manifesteront les signes des dangers engendrés par la consanguinité. Je ne fabrique pas des scénarios catastrophes, je me fais seulement l'écho du milieu médical qui les a observés. Tant et si bien qu'on songe ici à suivre la règle qui prévaut dans les pays scandinaves où les donneurs ne jouissent pas de l'anonymat. Lever ce secret, c'est voir baisser leur nombre. Le risque d'«hériter» au moment où l'on si attend le moins d'une progéni-

ture ayant enfin trouvé «le nom du père», et qui escompte en tirer profit, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, en a déjà fait fuir plus d'un.

Certaines personnes célèbrent la «générosité» des donneuses d'ovules et des mères porteuses, personnellement, j'avoue ne pas la comprendre. Si le geste est fait contre rémunération, quand une femme est à bout de ressources pour nourrir sa famille, je compatis, et refuse de juger. Quant aux hommes qui ont choisi de poser des gestes auxquels ils ne voulaient voir attachée aucune responsabilité, ils illustrent à merveille *«l'insoutenable légèreté de l'être»*. De certains à tout le moins, à qui on n'a peut-être jamais rien enseigné d'autre.

Vous l'aurez compris, les enjeux complexes que suscite la procréation assistée aux plans médical, social, psychologique, philosophique, juridique et éthique méritent qu'on y réfléchisse encore, parce qu'ils remettent en question, dans bien des cas, notre conception même de l'identité.

ET CE TEMPS-LÀ, UN HEUREUX MYSTÈRE...

Quand je lis les Évangiles, je ne peux m'empêcher d'imaginer les rapports que Jésus a entretenus avec Joseph. Rapports de soumission et d'obéissance, nous indique l'Évangile selon Luc, semblables à ceux qui le liaient à Marie. En cela, il ne différait certainement pas des autres fils et filles d'Israël. Ne fallait-il pas honorer père et mère pour vivre longuement? Au sens fort du terme, le père ayant tous les droits sur ses enfants.

Mais quoi encore? Quand on sait quelle compassion et quelle tendresse Jésus a manifestées pour les faibles et les petits, ne peut-on pas penser que c'est à travers les valeurs, les attitudes et les comportements appris dans le milieu familial qu'il s'est forgé un caractère? La maturité venue, le fils du charpentier s'est consacré tout entier à sa mission d'envoyé du Père, pour être fidèle à son être profond.

Le mystère de l'Incarnation nous invite à creuser celui de notre propre identité humaine et à mettre nos pas dans les traces de Celui qui l'a totalement assumée. Célébrons-le dans la joie et la reconnaissance.

Heureuse et fructueuse année 2012. ■